Recueil de bonnes pratiques 2023
INTERACTION

Le Réseau Produit en Bretagne s'engage dans une démarche de responsabilité sociétale et demande donc à chacun de ses membres de renseigner, chaque année, son recueil de bonnes pratiques en matière de RSE, sur l'année écoulée. Ce rapport annuel permet à l'entreprise de resituer ses actions dans le temps pour piloter son action RSE et ainsi identifier les points restant à améliorer. Le recueil de bonnes pratiques le plus récent est affiché sur la page de présentation de l'entreprise, sur le site www.produitenbretagne.bzh

Gouvernance responsable

Engagement explicite de la Direction en faveur de la RSE

Depuis sa création et en conformité avec ses valeurs, sous l'impulsion de son dirigeant créateur Loïc Gallerand, le Groupe Interaction s'engage pour l'Emploi et l'Environnement de manière responsable.

En 2023, le Groupe Interaction a accéléré son engagement :
- en développant de nouveaux partenariats pour l'inclusion (LinkedOut, Les Restau du Coeur)
- en participant à The Arch, un projet pour accélérer la transition écologique
- en effectuant son premier bilan d'émissions carbone et son plan de transition

Le Groupe Interaction a nommé un Directeur RSE en Septembre 2023, Richard Mazur, en charge de coordonner la politique et les projets du groupe.

Informations des parties prenantes

Les engagements RSE du Groupe Interaction sont publiés sur ses sites web.

Les co-acteurs / co-actrices du groupe sont régulièrement informés et participent directement aux plans d'action de progrès.

Le groupe répond aux sollicitations de ses clients et partenaires institutionnels et financiers, en matière d'information et d'évaluation RSE.

Engagement au sein de Produit en Bretagne (solidarité entre les membres, participation à la vie du Réseau)

Le Groupe Interaction est membre de longue date du réseau Produit en Bretagne et fier de promouvoir et de contribuer à la vitalité économique du territoire.

Nous faisons la promotion du réseau en affichant le logo sur nos devantures d'agences ainsi que nos supports de communication.

Nous avons noué des partenariats durables avec d'autres membres du réseau, clients ou fournisseurs.

Engagements en faveur de la diversité / droits des personnes

Sensibilisation / communication

La Charte d'Ethique du Groupe Interaction, disponible en interne comme aux parties prenantes, stipule les engagements en faveur de la diversité et pour les droits des personnes :

• Interaction s'engage à établir des relations fondées sur la confiance avec ses salariés, ses clients, ses fournisseurs, les autorités et toutes personnes avec lesquelles elle est en contact dans le cadre de ses activités.
• A cet égard, sont prohibées toutes formes de discrimination pour quelque cause que ce soit et quels que puissent en être les motifs, ainsi que tous comportements portant atteinte à la dignité de l'individu.
• Interaction met tout en oeuvre pour garantir l'égalité des chances de tous en matière de recrutement, de formation, de rémunération, d'affectation et d'évolution professionnelle en fonction des compétences et aptitudes personnelles.

Accueil / intégration des personnes en situation de handicap

Le Groupe Interaction sensibilise ses personnels à la non-discrimination, notamment celle fondée sur le handicap. En fonction de la couverture locale, les agences nouent des partenariats avec des organismes oeuvrant sur le handicap : Cap Emploi, AGEFIPH, EPSR, Centres spécialisés.

Selon les besoins exprimés, nos collaborateurs sont capables d'accompagner nos clients dans le suivi de leur politique emploi, en proposant des actions ciblées pour les personnes en situation de handicap.

Les personnes en situation de handicap déléguées chez nos clients bénéficient d'un suivi de la part de nos équipes pour s'assurer du bon déroulement de leur mission et de leur maintien dans l'emploi.

En 2022, le groupe comptait 4,6% de ses effectifs en situation de handicap.

Parité professionnelle homme / femme

L'ensemble des emplois chez Interaction, permanents ou intérimaires, sont ouverts indistinctement aux hommes et aux femmes.

Notre personnel est sensibilisé à la non-discrimination, notamment celle fondée sur le genre.

Dans le groupe, 82% de l'effectif permanent et 63% de l'effectif cadre est composé de femmes.

Emploi des jeunes / emploi des séniors

Le Groupe Interaction est engagé pour l'emploi des jeunes et des seniors, par sa politique de non-discrimination, et par des actions concrètes d'accueil de jeunes en stage ou alternance en agences et au siège.

Respect de la vie privée

Le Groupe Interaction communique et met en oeuvre un droit à la déconnexion durant les périodes de congés / RTT, durant les périodes de repos hebdomadaire, et dans la plage horaire 20h30-7h30. L'effectivité de ce droit implique une obligation de déconnexion des outils de communication à distance dont l'entreprise peut être amenée à contrôler le respect.

Par ailleurs le groupe respecte les dispositions en vigueur concernant la RGPD et les données personnelles, des permanents comme des intérimaires.

Conditions et relations de travail

Qualité de vie au travail

Interaction s'engage à fournir un environnement de travail professionnel et stimulant à ses co-actrices et co-acteurs.

Les équipes du siège ont déménagé sur un nouveau site construit en 2022, répondant aux normes d'usage et environnementales les plus récentes, et en capacité à accueillir plus de 200 personnes, anticipant sur nos besoins futurs.

La sélection des sites agences fait l'objet d'un cahier des charges incluant confort et accessibilité.

Santé et sécurité au travail

Le Groupe Interaction emploie plusieurs milliers de salariés chaque mois. Co-acteurs permanents et co-acteurs intérimaires bénéficient de la même vigilance pour réduire les accidents de travail.

L'équipe QHSE du groupe compte 5 permanents en 2023, et pilote les actions de prévention en coordination avec les équipes agences et les clients : outils de formation, plans de prévention, visites de postes. Elle intervient en support en cas d'accident du travail.

Un outil digital de suivi et de reporting santé / sécurité est mis en oeuvre sur l'ensemble des agences et sites du groupe depuis 2019.

Formation des salariés

La formation des permanents comme des intérimaires est un engagement majeur du Groupe Interaction, qui agit pour le développement des compétences.
2% de la masse salariale est consacrée aux actions de formation (chiffre 2022).

Développement du capital humain / employabilité

Le Groupe Interaction s'engage pour le développement des compétences de l'ensemble de ses co-acteurs, permanents et intérimaires.

Avec notre service formation et notre centre de formation interne, InovAction (certifié Qualiopi) nous proposons des parcours de formation pour garantir l'employabilité de nos co-acteurs.

Auprès de notre population intérimaire, nous proposons plusieurs dispositifs de formation, diplômants ou non, leur permettant de garantir leur employabilité et répondre aux besoins de nos clients : contrat de professionnalisation, POEC, CDPI.

Lutte contre le travail précaire sur le territoire

Le Groupe Interaction s'engage pour " l'intérim source d'avenir ", en fidélisant les intérimaires par le plus de missions possibles, ou par les missions les plus longues possibles, mais aussi en proposant des emplois CDI soit sur demande client, soit en contrat CDI intérimaire (plus de 200 en 2023).

Information du personnel / entretiens annuels

Les entretiens professionnels sont programmés tous les ans. Nous avons mis en oeuvre en 2023 un système ScopRH pour suivre et garder trace des entretiens, évaluations et formations. L'objectif 2024 est 100% des entretiens effectués.

Accueil / intégration des nouveaux collaborateurs

Pour nos co-acteurs permanents :

Nous avons développé un parcours d'intégration s'articulant autour de trois temps forts :
1- Un processus d'onboarding pour s'assurer de la préparation du poste de travail le jour de l'arrivée du co-acteur (matériel, véhicule, identifiants informatiques ...)
2- L'imprégnation de la culture et des valeurs d'Interaction en présentiel et/ou par des vidéos d'intégration.
3- Un parcours de formation selon le poste occupé, avec un suivi de l'acquisition des compétences.

Pour les co-acteurs intérimaires :

En tant que spécialiste de l'intérim, nous assurons la bonne intégration des co-acteurs intérimaires au sein d'Interaction mais également chez nos clients. Lors du processus de recrutement, nous remettons un livret d'accueil et nous abordons les règles de fonctionnement de l'intérim (salaire, CET, absences, avantages). Un focus est mis sur la prévention des risques professionnels avec un test sécurité réalisé pour sensibiliser aux risques, bonnes pratiques et pour prévenir les comportements à risque lors d'une mission.

Préservation de l'environnement

Gestion et optimisation des énergies

Le Groupe Interaction opère un suivi centralisé de ses consommations électriques pour l'ensemble de ses sites, et a mis en place un plan de sobriété à l'automne 2022 pour réduire ses consommations (consignes de température, extinction des éclairages et appareils informatiques).

Gestion et optimisation de l'eau

Les sites Interaction sont faiblement consommateurs d'eau (uniquement toilettes et salles d'eau).
Un suivi des factures permet de détecter des fuites ou dérives. Aucun problème signalé en 2023.

Gestion et optimisation des matières premières

Interaction, société de services dans le domaine de l'emploi, ne consomme pas de matières premières.
Notre action la plus matérielle concerne l'optimisation des intrants et notre démarche de dématérialisation des factures, contrats, bulletins de paie afin d'économiser en impressions papier.

Réduction, tri et recyclage des déchets

Sur le site du siège, nous utilisons les services de l'entreprise solidaire Feuille d'Erable pour récupérer et recycler nos déchets, papiers et cartons.

Sur les sites agences, les personnels sont sensibilisés au tri des déchets et à n'imprimer que les documents strictement nécessaires en format papier (pas les mails ou docs administratifs dématérialisés).

Prévention de la pollution (eaux usées, gaz à effet de serre...)

En 2024, tous les nouveaux véhicules de société seront 100% électriques.

Une aide sera proposée aux co-acteurs et co-actrices dotés des nouveaux véhicules pour équiper leur domicile de prise de recharge adaptée.

Prévention et protection contre les atteintes à l'environnement naturel et à la biodiversité

L'activité du Groupe Interaction, activité de service pour l'emploi, n'impacte pas directement l'environnement naturel et la biodiversité.

Sensible toutefois à ce sujet important, nous avons noué un partenariat avec EcoTree, en finançant la plantation en France de près de 1400 arbres depuis 2021.

Ecoconstruction et éco-rénovation des bâtiments

Le groupe a fait construire un nouveau siège en 2022, répondant aux normes de conception et environnementales les plus récentes.

Gestion et optimisation des déplacements professionnels

La mobilité est un axe prioritaire de la démarche RSE du Groupe Interaction.

La priorité est donnée aux visioconférences.

Le télétravail est mis en oeuvre au siège (1 jour par semaine) et sera expérimentée en agence.

En 2024, tous les nouveaux véhicules de société seront 100% électriques.

Optimisation du fret matières premières / produits finis

Interaction, société de services dans le domaine de l'emploi, n'est pas concerné par ce chapitre.

Bonnes pratiques des affaires / responsabilités des fournisseurs

Politique de respect des fournisseurs

Notre Charte d'Ethique stipule les engagements du groupe en matière de pratiques commerciales responsables et de lutte contre toute forme de corruption.

Intérêts des clients et consommateurs

Politique qualité / écoute clients

Notre Charte d'Ethique stipule les engagements du groupe en matière de pratiques commerciales responsables et de lutte contre toute forme de corruption.

Des enquêtes de satisfaction clients sont régulièrement conduites afin d'améliorer nos services.

Sécurité, santé des clients et consommateurs

La santé et la sécurité chez nos clients est aussi primordiale.

L'équipe QHSE du groupe pilote les actions de prévention en coordination avec les clients : outils de formation, plans de prévention, visites de postes.

Développement local et intérêt général

Achats locaux en Bretagne

Le Groupe Interaction favorise les circuits courts d'approvisionnement et le dynamisme économique local.

En Bretagne, par exemple, l'ensemble des besoins d'imprimés (calendriers, agendas, cartes de visite) est confié à une entreprise bretonne.

Le réseau Produit en Bretagne est une source précieuse de contacts pour nos achats locaux.

Savoir faire / Certifications

Education et formation sur le territoire

Le Groupe Interaction s'engage pour le développement des compétences de l'ensemble de ses co-acteurs, permanents et intérimaires.

Notre centre de formation InovAction (certifié Qualiopi) est basé à Rennes et propose des parcours de formation pour garantir l'employabilité de nos co-acteurs.

Le groupe a également de nombreux partenariats territoriaux avec des organismes pour la formation de ses co-acteurs intérimaires (Caces, habilitations électriques, contrats de professionnalisation).

Savoir faire / innovation

Depuis 2019, le Groupe Interaction investit dans des start-ups et entreprises digitales innovantes dans le domaine du recrutement et de la formation, formant un Pôle Innovation au service du groupe et de ses clients.

Les entités du Pôle Innovation :
- COOKORICO
- MERCIII
- MY JOB COMPANY
- PRISMO
- SINAD
- VIGIJOBS
- WIZIM

Certifications qualité / environnementales

Le Groupe Interaction est évalué au niveau Bronze 57/100 par ECOVADIS, au 07 août 2023.

Objectif 2024 : niveau Argent.

Certifications RSE / Bretagne 26000

Le Groupe Interaction est évalué au niveau Bronze 57/100 par ECOVADIS, au 07 août 2023.